Recensement général des habitants, préalable à la constitution de pyramides d'âge (et TBR).

TERRITOIRE: .... **CHEFFERIE:** .... **SOUS-CHEFFERIE:** ....

COLLINE: ....

Date de l'enquête: .... **Nom de l'enquêteur:** .... **N° d'ordre du tableau:** ....

1	2	3	4	5	6				7				8				9			
N° des ingo	Nom de l'habitant recensé	Sexe	Age	Présence	Nombre global des naissances				Naissances du 1/1/48 au 31/12/52				Naissances de 1952				Naissances de début 1953			
					Total		En vie		Total		En vie		Total		En vie		Total		En vie	
					G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
	Totaux																			

REMARQUES: 1) — 1 ligne est réservée à chaque habitant qui, à la date de l'enquête, se trouve présent **ou** absent depuis 30 jours au plus.
— A la rubrique 5 l'habitant présent est indiqué par un "†", l'habitant absent depuis 1 à 30 jours par un "-". — Ne sont pas étudiés :

a) les habitants absents depuis plus de 30 jours ;

b) les visiteurs présents depuis moins de 30 jours.

2) — A la rubrique 3, les hommes sont désignés par le signe conventionnel "1", les femmes par le signe conventionnel "2".

3) — Un enfant né en 1951 est **réputé** avoir 2 ans ; né en 1950 — 3 ans etc... Mais un enfant né en 1952 doit être signalé à la rubrique 4, soit comme âgé d'"1 an", soit comme âgé de "-d'1 an"

4) — Les rubriques 6 à 9 ne seront utilisées que pour les femmes sorties de l'enfance, c.a.d. pour les femmes adultes ou ménopausées.